

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)	Jury par défaut	Tous les candidats	27	482	149	85	26

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	379	121	63	16	61,5 %
			Masculin	103	28	22	10	38,5 %
			<b>Total</b>	<b>482</b>	<b>149</b>	<b>85</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	54	5	1	0	0 %
				AB	146	37	15	6	27,3 %
				B	120	46	26	12	54,5 %
				TB	65	38	25	4	18,2 %
				TBF	6	6	6	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>133</b>	<b>74</b>	<b>22</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	11	2	0	0	0 %
				AB	20	3	1	0	0 %
				B	12	6	5	2	100 %
				TB	6	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	7	0	0	0	0 %
				B	10	1	1	1	50 %
				TB	3	1	1	1	50 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	1	1	0
			B		1	0	0	0	
			<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	AB	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	409	142	79	25	96,2 %
			En réorientation	29	6	5	1	3,8 %
			Non scolarisés	26	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	11	1	1	0	0 %
			Autres	7	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>482</b>	<b>149</b>	<b>85</b>	<b>26</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Arts Plastiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	64	24	12	5
			Arts Plastiques Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	53	29	19	4
			Arts Plastiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	30	15	10	4
			Autres doublettes	243	65	33	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée Auguste et Louis Lumière - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts (20121)	Jury par défaut	Arts Plastiques Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	16,4 %	18 %	16,2 %	22,7 %
		Arts Plastiques Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	13,6 %	21,8 %	25,7 %	18,2 %
		Arts Plastiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	7,7 %	11,3 %	13,5 %	18,2 %
		Autres doublettes	62,3 %	48,9 %	44,6 %	40,9 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Parcours du lycée (le cas échéant de l'étudiant)	Livret scolaire et évaluations régulières dans les disciplines, équilibres et/ou particularités du parcours du candidat, ses points forts dans la perspective de la CPES-CAAP, des témoignages d'engagements et d'activités extra-scolaires qu'il a effectué ou pu mettre en valeur.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences et connaissances culturelles, littéraires et artistiques	Bulletins, fiche Avenir, notes obtenues au Baccalauréat et lors des deux dernières années d'enseignement. Appréciations dans les disciplines qui mobilisent ces compétences. Témoignages d'une culture personnelle. Qualité de l'entretien (phase 2).	Très important
	Compétences plasticiennes	Pratiques artistiques, intérêt pour les arts, la culture, les pratiques contemporaines. Les résultats et les appréciations dans les enseignements artistiques éventuellement suivis (Arts plastiques, Histoire de l'art, Musique, Théâtre, Danse). Le dossier de pratique artistique.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Implication Assiduité Comportement	Capacités à s'investir et à s'impliquer dans les travaux individuels et collectifs. Régularité et fiabilité dans le travail fourni. Appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et de terminale. Qualité de l'entretien (Phase 2)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Sensibilisation et d'information sur la poursuite d'études supérieures en art	Bonne compréhension de la nature de la formation en CPES-CAAP et plus spécifiquement de la CPES du lycée Lumière. Capacité à se projeter après l'année préparatoire, les perspectives des concours. Le projet de formation motivé, le dossier de pratique artistique et l'entretien (phase 2).	Essentiel
	Autonomie dans le travail	Capacité à développer un projet, en particulier un projet artistique, et un travail en autonomie. À partir de données dont peuvent témoigner la lettre de motivation, le dossier artistique et l'entretien.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et engagements	Les témoignages d'engagements et d'activités extra-scolaires (à renseigner dans la rubrique "activité et centres d'intérêts" ou dans la lettre de motivation).	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Dossier de candidature incomplet, un dossier de pratique artistique ne correspondant pas aux attendus notés sur Parcoursup, un projet d'orientation sans rapport avec la vocation de la formation

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Tout est pris en compte, des "Activités et centres d'intérêts" en passant par les résultats aux épreuves anticipées, aux bulletins, à la fiche avenir, au projet de formation et au dossier de pratique artistique.

Un entretien est ensuite organisé. La motivation et l'implication des candidats dans les arts sont indispensables.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La connaissance de la formation

L'appétence pour les pratiques artistiques et en particulier pour les arts plastiques

L'ouverture culturelle

Se projeter au-delà de l'année en CPES - CAAP

L'engagement soutenu dans le travail et la pratique artistique

#### **Signature :**

Jean-Luc HERAUD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Auguste et Louis Lumière